

## **LISTE DES PIÈCES A FOURNIR VISITE DE CONSTAT**

- Un tableau détaillé des factures, selon l'ordre de rangement
  - Date,
  - Numéro de facture,
  - Nom du fournisseur
  - Montant hors TVA
- Indiquer la date de la dernière facture et de la dernière importation ;
- Les factures d'investissement (y compris les déclarations de la douane) rangées par catégorie selon le tableau de synthèse des investissements.
- L'état récapitulatif trimestriel des opérations d'achat effectués par les entreprises bénéficiaires de régimes dérogatoires (Etat récapitulatif de tva déposé à la Direction des Opérations d'Assiettes - DOA)
- Les pièces justificatives des emplois créés
  - Tableau des emplois créés avec la date d'embauche, le salaire annuel
  - Déclaration et appel de cotisation mensuel de la CNPS des employés
  - La preuve de la création des emplois CDI (copie déchargée des contrats de travail ou copie déchargée des dernières fiches de salaires versés indiquant le contrat).
- Le bilan d'ouverture, les déclarations d'impôt, le BIC, la patente, le patrimoine foncier et les bordereaux de paiement.
- L'arrêté portant approbation de l'Etude Impact Environnementale, lorsque l'activité l'exige ;
- L(es) arrêté(s) et décision(s) portant agrément à l'investissement, dans le cadre du projet.
- Les éléments additionnels suivants :
  - Une vidéo retraçant les investissements réalisés
  - Un descriptif présentant les investissements réalisés

**NB : Le CEPICI se réserve le droit d'effectuer une visite de contrôle pour attester des informations fournies par le Promoteur. En cas, d'information erronée ayant servi pour la validation de la clôture de l'investissement, le certificat de mise en exploitation pourra être abrogé.**